


La construction de l'oubli dans le récit mémoriel : le cas du verbe *se rappeler* à la forme négative

The construction of forgetting in the memory narrative: the case of the verb to remember in the negative form

Nesrine RAISSI 
Université Bourgogne Europe, F-21000 Dijon/ FRANCE
nesrine.raissi@outlook.fr

Reçu: 30/03/2026,

Accepté: 26/05/2026,

Publié: 04/06/2026

Résumé :

Cette contribution a pour objectif de comprendre le fonctionnement discursif du processus de l'oubli dans les témoignages des internés du camp de Rivesaltes (1941-1942). Plus spécifiquement, elle analysera les constructions discursives et argumentatives du verbe du souvenir *se rappeler* à la forme négative dans le récit mémoriel. Cette étude, réalisée à l'aide du logiciel TXM et complétée par une approche discursive, a montré que le verbe *se rappeler* à la forme négative, souvent graduel, est utilisé par les témoins pour marquer le degré de leur(s) oubli(s). En effet, la négation est employée soit comme un acte de rejet total quand le souvenir n'existe pas ou n'a jamais existé dans la mémoire du locuteur, soit comme un acte de rejet modéré quand le souvenir est partiellement présent. Ainsi, par l'attestation de l'oubli, le locuteur renforce son statut de témoin honnête.

Mots- clés : camp de Rivesaltes - récit mémoriel - se rappeler - l'oubli - TXM

Abstract :

This contribution aims to understand the discursive functioning of the process of forgetting in the testimonies of the internees of the Rivesaltes camp (1941-1942). More specifically, it will analyze the discursive construction of the verb of memory *se souviens* in the negative form in order to identify its different uses and its argumentative role in the memory narrative. This study, carried out using TXM software and supplemented by a discursive approach, showed that the verb *se souviens* in the negative form, often gradual, is used by witnesses to mark the degree of their forgetting(s). Indeed, negation is used either as an act of total rejection when the memory does not exist or has never existed in the speaker's memory, or as an act of moderate rejection when the memory is partially present. Thus, by attesting to forgetting, the speaker reinforces his status as an honest witness.

Keywords : rivesaltes camp- memorial story-remember- forgetting- TXM

* Auteur correspondant : Nesrine RAISSI

Langues & Cultures / © 2025 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

Si le rôle du témoignage historique est de raconter un événement collectif particulier, la narration ne se construit pas uniquement autour du souvenir. L'oubli est une partie intégrante du processus de remémoration, car la mémoire ne sert pas seulement à conserver les éléments du passé, elle est aussi « *modification, falsification et disparition* » (Paveau, 2006 : 110). Ce présent travail a pour objectif de comprendre le fonctionnement discursif et argumentatif de l'oubli par l'étude du verbe de la mémoire et du souvenir *se rappeler* à la forme négative. Lors du dépouillement du corpus, nous avons relevé un fort emploi du verbe que l'analyse occurrentielle a confirmé par la suite.

Ces dernières années, peu de travaux se sont penchés sur la question des verbes de la mémoire et de l'oubli, et encore moins à leurs emplois dans le discours mémoriel. Dans cette perspective, la contribution de Baldinger (1966) accorde un intérêt majeur au sémantisme du verbe *se souvenir*. Plus récemment, Elalouf et Roubaud (2016), dans une approche pédagogique, ont souligné le rapport entre les valeurs des verbes *se souvenir* et *oublier* et leur contexte de production, comme nous pouvons le voir dans cette citation tirée de leur article :

« Il y a une différence entre « se souvenir » et « ne pas oublier » ; le souvenir n'est pas l'exact opposé de l'oubli. Il en résulte qu'on peut ne pas avoir oublié et pourtant ne pas se souvenir : c'est resté enfoui quelque part. Mais aussi l'inverse est vrai : on peut avoir oublié et pourtant se souvenir. C'est cette deuxième possibilité que le rituel actualise. On se souvient de quelque chose qui en fait a été oublié » (H. ATLAN, *Mém. et hist., Colloque des intellectuels juifs*, 1986, p. 29., source TLFi).

L'étude menée par Raissi et Gomila (2021) a élargi cette réflexion en insistant sur le fait que les verbes tels que *se souvenir*, *se rappeler* : « *font figure de balises narratives et d'embrayeurs de récits personnels ; ils assurent les points de jonction entre mémoire collective et individuelle ; avec le verbe oublier, ils participent de la mise en relief discursive du phénomène de remémoration, en marquant graduellement l'intensité du souvenir* » (Raissi et Gomila, 2021 : 69). Notre contribution, qui s'inscrit dans la continuité de ces travaux, se propose d'examiner uniquement la construction de l'oubli dans un corpus de témoignages d'hommes et de femmes internés pendant la Seconde Guerre mondiale au camp de Rivesaltes (1941-1942). Nous tenterons de repérer les failles de la mémoire creusées par le passage du temps ou par le traumatisme du vécu qui est à l'origine de la mémoire traumatique (Cyrulnik, 2012) des témoins : comment s'articule l'oubli dans le récit mémoriel ? Quel est son fonctionnement argumentatif ?

Dans ce sillage, ce travail se répartira en plusieurs axes : tout d'abord, nous définirons le verbe de la mémoire, très peu théorisé en linguistique. Puis, nous présenterons la méthodologie suivie lors du recensement des occurrences. Enfin, nous entamerons l'analyse discursive de l'oubli.

1. Conceptualisation du verbe de la mémoire

Se souvenir consiste à évoquer sa mémoire du passé, ou tenter de l'évoquer en faisant un effort de remémoration, comme le souligne Ricoeur : « *Se souvenir c'est recevoir une image du passé mais c'est aussi la chercher* » (Ricoeur, 2000). Lorsqu'un locuteur cherche à raconter son histoire, il cherche, en même temps, à reconstruire mécaniquement son vécu. Cependant, il se retrouve fréquemment confronté aux contraintes du temps. Dans ce cas bien précis, la mémoire laisse place à l'oubli. Lemoine décrit métaphoriquement les contraintes de la remémoration : il considère que quand un

locuteur veut reconstituer les bribes de son passé ; il s'agit pour lui de : « gratter la mémoire jusqu'à l'os » (Lemoine, 2006 : 27).

D'un point de vue linguistique, la remémoration est déclenchée par des outils discursifs, notamment par les verbes *se rappeler* ou *se souvenir* qui amorcent inévitablement le processus. En effet, Raissi et Gomila, dans un article publié en 2021, définissent le verbe mémoriel comme :

L'ensemble des verbes ou locutions verbales qui ont avoir avec l'activation de la mémoire, qu'ils signifient le processus même de réactivation du souvenir, remémoration d'un fait, d'un événement, d'une personne ou réminiscence d'une impression (...) ou qu'ils renvoient à un état de fait (Raissi et Gomila, 2021 : 57).

Dans le témoignage ci-dessous, Norbert déclenche son énonciation par le verbe du souvenir *se rappeler* :

« Et ce dont je me rappelle encore c'est de, ce sont des, des, des impressions d'enfants, ce sont, c'était ses sandales, c'était des sandales que je n'avais pas vu avant alors ça m'est resté dans la mémoire alors mais ils, ils, ils, marchent, ils marchaient dans l'îlot toujours ensemble et ce dont je me rappelle aussi c'est que le soir, la nuit quand on était couché, oui, ils venaient inspecter qu'on était tous là. Mais elle était garde ou elle était infirmière ?

Elle était probablement garde également oui.

Vous aviez peur d'eux ?

Oui, c'était un camp où on avait peur » (Norbert, 2008).

Par « je me rappelle encore », le locuteur souligne l'ancrage mémoriel de certains de ses souvenirs d'enfant, ce qu'il appelle « des impressions d'enfants ». L'objet « sandales » introduit par la proposition subordonnée relative « que je n'avais pas vu avant » est appréhendé par l'enfant comme un référent nouveau, c'est ce qui a déclenché la subordonnée de conséquence « alors ça m'est resté dans la mémoire ». La mémoire de l'enfant a également retenu un autre élément : il ne s'agit plus d'un objet, mais des actions accomplies par les gardes « ils marchaient dans l'îlot toujours ensemble » et « ils venaient inspecter qu'on était tous là ». La présence continue de ces souvenirs dans la mémoire de Norbert pourrait se justifier par la puissance des émotions ressenties, comme l'explique Cyrulnik dans un entretien réalisé par un conseiller médical au CIRC Paul Bouvier, un rédacteur en chef de la Revue internationale de la Croix-Rouge Vincent Bernard et par son assistante éditoriale Audrey MacKay : « Si l'émotion est forte, comme la nuit où j'ai été arrêté, le traumatisme laisse une empreinte dans la mémoire » (Cyrulnik, 2019 : 16).

L'activité de remémoration est donc amorcée soit par des verbes qui déclenchent immédiatement le souvenir, soit par des locutions verbales qui décrivent l'état de permanence du souvenir (*ibid.*), comme *avoir gardé en mémoire*, *avoir souvenir*, *avoir gardé souvenir*, etc. Dans cet extrait : « Donc on est, on est parti à pied comme ça, c'est harassant, c'est fatigant mais j'ai, j'ai, je n'ai pas le souvenir de la fatigue, j'ai le souvenir de la tension. On était mitraillé, j'ai vu des morts sur la route, des personnes tuées par la, l'aviation fasciste, on était bombardé » (José, 2011), le témoin utilise la locution verbale *avoir le souvenir* pour évoquer un souvenir préalablement construit, qui s'est enraciné dans sa mémoire. Donc, il ne s'agit aucunement de construire un souvenir au moment de la narration.

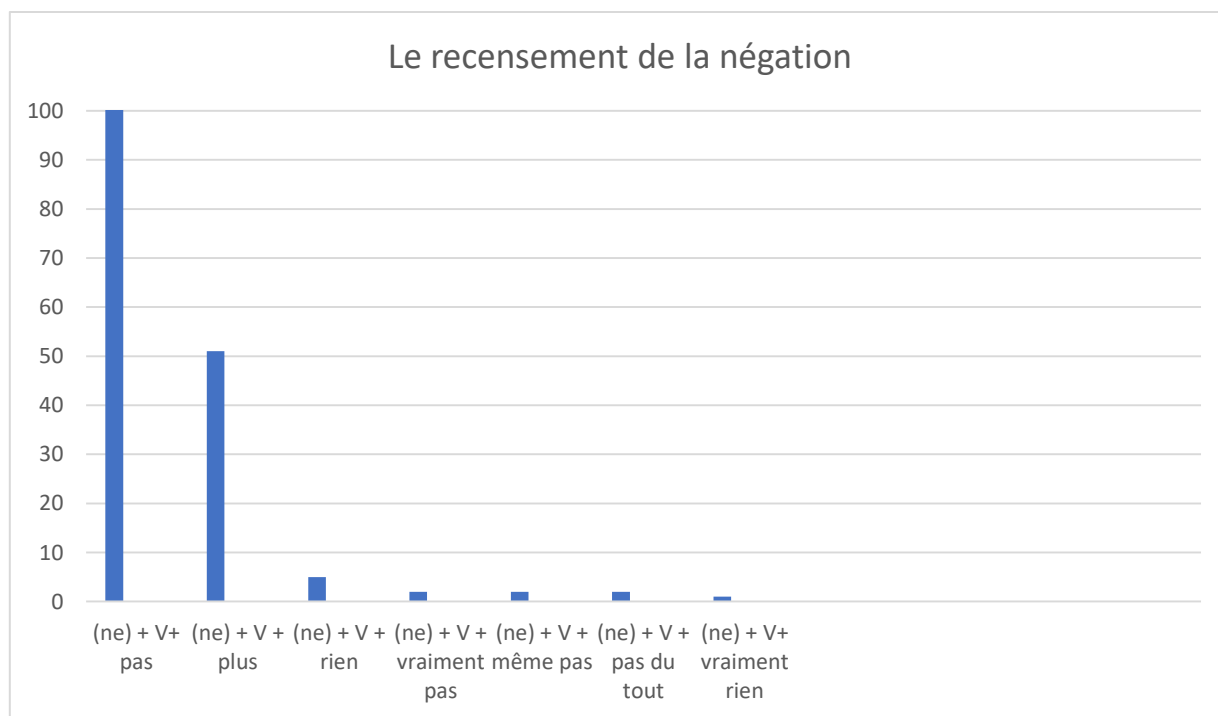
Si la majorité des linguistes considèrent les verbes de la mémoire *se rappeler* et *se souvenir* comme des synonymes, d'autres, comme Fesenmeier (2010) et Baldinger (1984), affirment : « *qu'il existe une différence sémantique entre se souvenir et se rappeler qui ne concerne pas l'état de choses désigné, mais la contribution spécifique que chaque verbe apporte à la mise en relief discursive* » (Fesenmeier, 2007). Autrement dit, quand un locuteur emploie le verbe *se souvenir*, il se focalise sur l'état du souvenir gardé par sa mémoire ; en revanche, quand il emploie le verbe *se rappeler*, il met en avant les faits eux-mêmes.

Dès le moment où le locuteur emploie un verbe mémoriel, il se déclare porteur d'une mémoire active ou passive (le cas de la négation). Dans les témoignages de Rivesaltes, il s'agit principalement d'une mémoire douloureuse favorable, dans un certain nombre de cas, à l'oubli.

2. Le relevé des tournures négatives du verbe *se rappeler*

Cette étude a été réalisée à partir d'un corpus de vingt-huit récits de vie de républicains espagnols et de Juifs internés (hommes et femmes) au camp de Rivesaltes pendant la Seconde Guerre mondiale (1941-1942). Ces témoignages (des verbatims) ont été collectés et transcrits dans le cadre de l'Equipex Matrice entre 2007 et 2014.

Afin d'identifier toutes les occurrences du verbe *se rappeler*, nous avons utilisé, dans un premier temps, la fenêtre des occurrences dans le logiciel TXM, ce qui nous a permis de relever 695 occurrences¹. Cependant, cette première démarche a fait ressortir toutes les formes du verbe présentes dans le corpus : la forme positive et la forme négative. Nous avons toutefois retenu uniquement les formes négatives. Le graphique ci-dessous les regroupe par ordre de fréquence :



¹ Voici la requête que nous avons utilisée : [frlemma="rappeler"].

Graphique 1. La négation et ses variantes

Dans le récit des témoins, comme la remémoration, l'oubli est graduel. La négation absolue, introduite le plus souvent par *pas*, est la plus courante. Elle est 156 fois cooccurrence du verbe *se rappeler*. Ces séquences verbales négatives soulignent les failles de la mémoire, comme dans ce passage de Pierre qui ne se rappelle pas le nombre de feux allumés : « *Et alors, ça, je l'ai dit une fois, déjà. On arrive au Perthus, une grande chose, champ qu'il y avait, ça devait être au bord de la gare, je me rappelle pas, y'avait sept, huit feux allumés (Pierre, 2009)* ». L'assertion négative rejette systématiquement l'assertion positive *je me rappelle*.

La négation absolue n'est pas la seule à être employée dans les témoignages. Les locuteurs utilisent également des négations partielles, restrictives ou encore « intermédiaires ». Cette dernière catégorie se situe à la frontière de l'oubli et du souvenir. Autrement dit, par *pas/plus exactement, pas très bien, pas vraiment, à peu près et plus très bien*, le locuteur se situe à mi-chemin entre le souvenir et l'oubli. Par les adverbes, il modère le degré de sa remémoration, comme dans cet énoncé : « *Il me semble que ça n'était pas chaque jour parce que ma ... mon père aussi est mort quand j'étais toute petite, deux ans, trois ans, je ne me rappelle pas exactement la date mais je me rappelle pas de lui presque du tout* » (Frida, 2012).

Si Frida déclare ne pas se rappeler avec précision la date de la mort de son père, elle ne la présente comme un élément complètement oublié. La négation *je ne me rappelle pas exactement* ne suppose pas que la date a été totalement effacée de sa mémoire, mais elle exprime de l'incertitude par rapport à ce que sa mémoire a retenu. Cette instabilité est renforcée par la seconde négation *je me rappelle pas* qui porte sur l'objet *lui*. En revanche, ce dernier fragment exprime un oubli radical.

Dans un second temps, afin d'identifier les contextes d'emploi de la forme négative, nous avons effectué des requêtes à partir de la fenêtre « cooccurrences ». Cette commande calcule le tableau des différents cooccurents des occurrences d'une requête CQL, triés par défaut par l'indice de spécificité (Lafon, 1984). Elle permet de calculer les cooccurents d'une forme, d'un lemme, d'une catégorie, etc., comme le montre cette figure :

Cooccurent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
que	12121	248	6	3,4
je	10553	625	181	2,0
pas	10445	311	28	2,5
ça	6495	129	3	3,9
ce	3880	77	2	4,0
ne	3769	140	20	3,0
mais	3371	84	5	4,2
me	2714	610	127	,3
m'	2334	68	6	3,6
très	2271	59	4	2,8
plus	2226	78	10	2,0
Je	2137	162	61	2,1
se	2057	61	6	2,0
sais	1556	57	8	5,4
ou	1532	47	5	5,3
chose	1341	50	8	4,3
y'avait	1151	33	3	5,1
toujours	1073	40	6	1,8

t pivot 695, v cooc 86, t cooc 3401, T corpus 883095

Figure 1. La fenêtre « cooccurrences » dans TXM

Sur la base des cooccurrences relevées, nous avons reconstitué les contextes balisés par la négation du verbe du souvenir *se rappeler*.

3. La construction discursive et argumentative de l'oubli

3.1 L'oubli au cœur du discours

Les événements oubliés sont nombreux et multiples : il s'agit d'oublier un moment de la vie concentrationnaire, de l'enfance/famille, ou encore des événements particuliers ayant marqué la mémoire collective, comme la déportation. Dans cette partie, nous recenserons ces événements que la mémoire traumatique n'a pas pu ou n'a pas voulu retenir soit parce que le témoin, lors de son internement, était trop jeune, soit parce que le traumatisme a rendu la mémoire nébuleuse. En effet, après avoir vécu un événement douloureux, la victime a besoin de reconstruire sa vie, comme le précise Cyrulnik : « *Mais on ne se soumet plus à sa mémoire passée parce que on en fait quelque chose et ce sera le chapitre suivant* » (Cyrulnik, 2019 : 27).

3.1.1 Souvenirs concentrationnaires

Quand il s'agit de se rappeler la vie concentrationnaire, les témoins ont tendance à oublier certains détails relatifs aux baraques, à la vie quotidienne ou encore aux conditions climatiques. Dans l'extrait ci-dessous, David raconte son quotidien à Rivesaltes :

Est-ce que vous aviez, vous aviez faim, soif ?

Faim ? Ah faim on avait toujours parce que dans dans dans les deux camps, le, le manger n'est pas, n'était pas très fameux n'est-ce pas. Et quand je suis sorti, j'étais assez euh maigri, j'avais assez maigri.

Vous avez quoi comme souvenir par rapport à ça ?

Ah, je ne sais, franchement parler, j'ai pas de souvenirs comme ça et spécialement, peut-être, j'ai vécu des choses spéciales mais je me rappelle plus. Ça serait euh ... Le froid ? Je vous mens si je vous raconte quelque chose » (David, 2008).

« Alors ... Et, et à Rivesaltes, vous avez pas souffert du vent et du froid ? Ou du chaud ? A Rivesaltes, on a, je me rappelle pas avoir souffert du, du froid, parce que je vous dis, c'était des baraques en maçonnerie, et à l'intérieur des baraques, on avait chacun son, son, son box, et, et, et on avait fait même, ma mère avait fait des rideaux, qui nous séparaient des voisins » (Antonio, 2010).

La réponse de David à son interlocuteur est immédiate : tout d'abord, il enclenche son récit à l'aide de la modalisation négative *je ne sais* qu'il renforce par une autre négation totale *j'ai pas de souvenirs* et par le modalisateur d'incertitude *peut-être*. Puis, il atténue cette série de séquences négatives par la négation « *je me rappelle plus* » qui présuppose l'antériorité du souvenir dans la mémoire du témoin. Aujourd'hui, ce souvenir n'est plus actif. Si l'oubli de David pourrait être qualifié de partiel, celui d'Antonio est total. D'emblée, il atteste les limites de sa mémoire par *je me rappelle pas*.

3.1.2 Souvenirs anecdotiques : enfance, souvenirs familiaux et autre(s)

L'oubli concerne également des souvenirs familiaux relatifs à l'enfance des témoins. Certains de ces souvenirs sont antérieurs à la période d'internement.

Voici deux exemples de Yehoyahin et de Julia :

« Je suis allé à l'école, je suis entré, je me suis assis à côté de quelqu'un de classe, **je me rappelle pas** si quelqu'un m'a dit de le faire ou si ... En tout cas, je me suis assis à côté de quelqu'un, la classe pleine, y'a personne, la porte s'ouvre et le maître on dit oui ? Entre, tout le monde saute debout, il va au, avant la classe, regarde et dit « asseyez-vous » » (Yehoyahin, 2012).

« Non mais une certaine petite fille, une copine, vous vous êtes pas fait des copines, des copains ? Euh oui, je me suis euh fait des copines euh, disons que on était souvent ensemble, on était trois ensemble, mais vous dire comment qu'elles étaient ... Maintenant, je, **je me rappelle pas** hein. On était toujours ensemble, c'est tout ce que je peux vous dire hein » (Julia, 2014).

Les locuteurs peinent à se rappeler de certains épisodes de leur enfance. Si par les assertions positives, Yehoyahin déclare se rappeler clairement d'avoir été à l'école, sa mémoire n'a pas retenu ce qui a motivé son acte de s'asseoir à côté de son camarade de classe « **je me rappelle pas** si quelqu'un m'a dit de le faire ou si ... ». La locutrice Julia tente de se rappeler de ses amis d'enfance en vain. D'une part, elle a gardé le souvenir de leur amitié, et d'autre part, elle n'arrive pas à se rappeler leur apparence. Elle actualise son oubli par l'adverbe temporel *maintenant*, comme si elle voulait délimiter l'antériorité de son oubli [un oubli récent].

3.1.3 Souvenirs d'un événement particulier

Une minorité des énoncés concernent des oublis relatifs à des événements collectifs particuliers qui ont également marqué la mémoire individuelle du témoin enfant : il s'agit des souvenirs d'une déportation, d'une fusillade, etc. Par ailleurs, la mémoire des témoins se construit à partir de la mémoire collective, comme le souligne le sociologue Halbwachs : « *C'est en ce sens qu'il existerait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir* » (Halbwachs, 1994 : 6). Les énoncés ci-dessous témoignent de cette mémoire :

« Et tout le monde ce que a pris ce qu'ils avaient, les petites choses dans des petites valises et nous sommes ... il y avait deux camions, je crois trois camions de gens qu'on a, qui sont, qui sont montés dans les camions et ils nous ont, ils ont ... sur la route, sur la route, sur la route, **je me rappelle pas** combien d'heures ou combien de jours mais à la fin du compte nous sommes arrivés à Rivesaltes et c'était un camp différent de Brens et c'était un camp, un camp qui ne laissait pas les gens sortir et il y avait des, des îlots pour chaque ... » (Frida, 2012).

« Alors on est parti dans un train qui était plein de réfugiés. Je m'imagine que la majorité était des Juifs qui s'étaient envahis avant d'Allemagne, de Pologne, de Russie et de toutes les Tchécoslovaquie et tout ça. Et, le train était bouché, y'avait à peine la place pour bouger. On était huit jours dans ce train. Il s'est arrêté toutefois, il y avait des avions qui ... A un moment donné, je me rappelle pas si ils ont tiré ou non » (Yehoyahin, 2012).

La locutrice Frida se rappelle la déportation comme un phénomène collectif signalé par le pronom indéfini *tout le monde* et le pronom personnel *nous* [les autres et moi (Frida)]. Si le souvenir de la déportation est toujours actif dans sa mémoire d'adulte, elle ne se rappelle pas le nombre d'heures

et de jours passés avant d'arriver au camp de Rivesaltes. Yehoyahin, quant à lui, se rappelle de la fuite des Juifs suite à l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933 et de la mise en place de la politique antisémite envers les Juifs de nationalité allemande. Il se rappelle aussi des huit jours passés dans le train, mais n'hésite pas à dénoncer, par la négation totale du verbe *se rappeler*, l'absence de souvenir des tirs.

En résumé, la mémoire, dans son acception première, sert à l'inscription du souvenir dans une continuité temporelle. Cependant, par moment, cette continuité est rompue soit en raison du temps qui passe, soit par l'effet du traumatisme vécu, ce qui engendre l'oubli. Dans ce cas précis, la mémoire « apparaît évanescence, « fragmentée » voire « absente » » (Sabourin, 1997 : 139). Ainsi, l'oubli, à l'instar du souvenir, peut prendre diverses formes discursives et peut avoir une dynamique argumentative prononcée.

3.2 Le fonctionnement argumentatif de l'oubli

La négation des verbes de la mémoire introduit une dynamique argumentative dans la narration des témoins de Rivesaltes. En effet, le positionnement des locuteurs vis-à-vis de leur(s) oubli(s) est intrinsèquement lié à l'adverbe employé. Certains utilisent la négation pour rejeter catégoriquement la présence du souvenir ; d'autres l'utilisent dans une perspective de rejet partiel. Dans le premier cas, nous retrouvons l'emploi de la négation totale ; dans le second cas, nous retrouvons l'utilisation de la négation partielle : intermédiaire et restrictive.

4.3.1 La négation, un acte de rejet total

La négation totale est un acte de rejet catégorique de l'assertion positive. Quand le locuteur embraye son discours par *ne...pas* ou par *ne...rien*, il se place dans une situation de refus, comme l'explique Allouche : « nous pouvons dire que la négation caractérisera des actes de réaction de type de la mise en question, du rejet, du refus...déclenchés par une situation ou un acte de langage » (Allouche, 1992 : 89). En effet, en amorçant son énonciation par *je ne me rappelle pas* (ou *je ne me souviens pas*), le locuteur se décharge de la responsabilité du contenu propositionnel, car le souvenir n'est plus actif dans sa mémoire. Nous pouvons relever ce dernier point dans les exemples ci-dessous :

« Je me rappelle pas qu'on a, ce qu'on a mangé ou qu'il n'y avait pas assez à manger, que j'étais hungry, comment on dit, c'était, quand tu veux, quand tu n'as pas à manger ... J'avais faim. Je me rappelle pas d'avoir faim et on était la famille ensemble sur la paille et y'avait des autres autour de nous. On chantait, on faisait rien les enfants, toujours courir, jusqu'à un jour on nous a pris à Rivesaltes après deux trois mois. A Rivesaltes, c'était déjà une autre chose » (Yehoyahin, 2012).

« Mais c'était très triste, Gurs. On était très malheureux, on mangeait encore plus mal qu'à, qu'à Rivesaltes. Déjà, on mangeait pas bien à Rivesaltes, on avait très faim. Mais à Gurs, par contre, on ne souffrait pas du, de la soif. Il y avait de l'eau. Ça, à Gurs non, à Gurs, je me rappelle pas avoir eu soif. Mais par contre c'était la tristesse du camp et moi, en plus j'étais très triste, j'étais, je pensais que j'étais abandonnée, vous savez quand vous vous sentez abandonnée par le monde entier » (Josefa, 2008).

Dans les deux énoncés, les témoins, par la négation totale, réfutent l'assertion positive *je me rappelle*. Dans l'énoncé de Yehoyahin, l'oubli s'articule autour d'une complétive directe « qu'on a, ce qu'on a mangé ou qu'il n'y avait pas assez à manger, que j'étais hungry » et du complément d'objet « d'avoir faim ». Dans l'énoncé de Josefa, la négation totale du verbe du souvenir balise le complément d'objet direct « avoir eu soif ».

D'autres adverbes comme *plus*, qui constituent des variantes aspectuelles de *pas* et de *point* (Riegel, 1994), indiquent une rupture temporelle entre le souvenir d'avant et de maintenant (ou d'après), comme dans cet exemple de David : « *Ce que je faisais pendant la journée ? Eh par exemple, je ne sais pas, je me rappelle plus mais à Rivesaltes, presque, on, on n'a rien fait à Rivesaltes* » (David, 2008).

Dans cet énoncé, le témoin procède à une segmentation temporelle du souvenir : « je ne me rappelle plus » (maintenant) et « je me rappelle » (avant). Il attribue à l'avant un statut de présupposé. En d'autres termes, le souvenir qui s'est construit dans la temporalité d'avant n'est plus d'actualité dans la temporalité de maintenant.

4.3.2 La négation un acte de rejet modéré

Dans certaines structures, comme les négations intermédiaires ou restrictives, le degré d'oubli est atténué. Les locuteurs ne déclarent pas être porteurs d'un oubli total, mais d'avoir perdu certains éléments de leur(s) souvenir(s), qui seraient récupérables. Dans cette perspective, Raissi et Gomila indiquent que : « *Dans un même mouvement dialogique, des concessives et des négations restrictives signalent implicitement à l'enquêteur que s'ils ont oublié certains faits, ils n'ont pas tout oublié* » (Raissi et Gomila, 2021 : 69).

Voici quelques exemples :

« Est-ce que vous avez d'autres souvenirs de ce genre qui s'est passé au camp ? Je me rappelle seulement des, des gardes qui nous, qui cherchaient si on prenait un morceau de pain, de, de, ... ou bien si quelqu'un venait avec un crayon disons, alors on demandait : « D'où est-ce que tu as ce crayon ? D'où est-ce qu'il vient ce crayon ? ».

Et mais nous sommes, nous étions là-bas seulement quelques mois, alors je ne sais pas. Des mois ? Je ne sais pas, ça se peut des semaines. Je ne me rappelle pas exactement combien de temps, même des jours, je ne sais pas mais je sais que c'était très peu de temps parce que là, nous sommes arrivées à Rivesaltes et c'était quelque chose de, de, de quelque chose de nouveau et on ne pouvait pas sortir et il y avait pas à manger » (Frida, 2012).

« Heureusement, on n'était vraiment pas très malade. Moi j'avais une plaie qui ne se fermait pas mais c'était à l'infirmerie qu'on l'a soignée. Et c'est d'ailleurs aussi à cause de cette plaie que je crois j'étais tombée, et ça avait. C'est aussi à cause de ça qu'on nous a, qu'on a pu aller à Pringy. On était sous-alimenté et puis avec ça et tout. Mais autrement je me rappelle pas vraiment de ce qui était dans le secteur sanitaire » (Margot, 2007).

Dans le premier énoncé, l'oubli concerne le complément d'objet direct « des gardes ». Cette négation est restrictive, car, comme l'a indiqué Riegel dans son ouvrage *Grammaire méthodique du français* : « *Elle est exceptive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme autre que celui qui suit que* » (Riegel, 1994 : 9). Le *que* est remplacé par l'adverbe *seulement* qu'on peut aussi substituer par *sauf* : il ne se rappelle que d'une seule déportation. Dans les deux derniers énoncés, l'oubli est nuancé par les adverbes de degré *exactement* et *vraiment*. Par *je ne me rappelle pas exactement* et *je me rappelle pas vraiment*, les locuteurs ne déclarent pas l'effacement total du souvenir de la mémoire, ils déclarent seulement son instabilité : ils n'ont pas complètement oublié combien de temps ils sont restés à Rivesaltes ou l'état du secteur sanitaire.

En résumé, la négation du souvenir ne signifie pas seulement que le fait n'existe pas dans la mémoire du locuteur, mais que l'oubli est motivé par la position du locuteur envers ce dernier. Le

témoin accomplit un acte déclaratif : il affirme l'absence du souvenir ainsi que son état dans sa mémoire.

Conclusion

Cet article a montré, tout d'abord, que le verbe de la mémoire et du souvenir *se rappeler* à la forme négative tient une place importante dans le discours mémoriel. Si la forme positive du verbe définit l'activité de remémoration comme une activité d'actualisation du souvenir, le locuteur peine à se rappeler certaines séquences de son passé et à reconstituer un vécu de son enfance. Que ce soit à la forme positive ou négative, ce verbe sert à baliser et à assurer la linéarité du souvenir. En outre, au fil du discours, ces balises narratives sont souvent suivies d'un adverbe qui marque la gradualité et l'intensité de l'oubli. Ensuite, les négations relevées modalisent l'oubli et soulignent les failles de la mémoire qui tente de sauvegarder le souvenir au péril du temps par le biais des négations totales et/ou partielles : intermédiaires ou encore restrictives (à faible fréquence). Enfin, les verbes à la forme négative ne sont pas neutres. Ils se dressent comme des énoncés ayant une force illocutoire : soit ils expriment un rejet total du souvenir, soit un rejet *atténué* sous forme de litote ou d'euphémisme. C'est-à-dire que le locuteur ne verbalise pas l'oubli (il ne dit pas qu'il a oublié) mais le sous-tend.

Pour finir, le travail de mémoire ne réside pas uniquement dans le rappel, il réside aussi dans l'oubli. La remémoration et l'oubli fonctionnent ensemble : la première montre la persistance de la mémoire et l'autre ses limites. En attestant les limites de leur mémoire, les témoins de Rivesaltes renforcent leur statut de témoin honnête.

Bibliographie

ALLOUCHE Victor, (1992) « Négation, signification et stratégies de parole », in, Langue française, 94, pp. 68-79.

BALDINGER Kurt, (1966) « Sémantique et structure conceptuelle. (Le concept "se souvenir") », in, Cahiers de lexicologie, n° 8, pp 3-46.

CYRULNIK Boris, (2019) « Entretien avec Boris Cyrulnik », in, Revue internationale de la Croix-Rouge, volume 101, pp.15 - 39.

CYRULNIK Boris, (2012), Mémoire et traumatisme : l'individu et la fabrique des grands récits, Bry-sur-Marne, INA.

FESENMEIER Ludwig, (2007) « Se souvenir » en français et en italien : différence(s) de centrage, in Iliescu, Maria and Siller-Runggaldier, Heidi and Danler, Paul (eds.), XXVe CILPR Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, 3-85-3-96. Berlin, New York : De Gruyter.

HALBWACHS Maurice, (1994 (1925), Les cadres sociaux de la mémoire, Paris, Albin Michel.

LAFON Pierre, (1984), Dépouillements et Statistiques en Lexicométrie, Genève-Paris, Slatkine Champion.

LEMOINE Jean-René, (2006), Face à la mère, Besançon, Les Solitaires intempestifs.

ROUBAUD, Marie-Noëlle et ELALOUF Marie-Laure, (2020) « S'approprier les constructions des verbes se souvenir et oublier : prendre en compte la parole des élèves allophones », in, Éla. Études de linguistique appliquée, n° 198, pp.163-179.

Sabourin Paul, (1997) « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », in, Sociologie et sociétés, 29/2, pp. 139-61.

PAVEAU Marie-Anne, (2006), Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

RAISSI Nesrine et GOMILA Corinne, (2021) « Discours mémoriel : étude du verbe « se rappeler » dans les témoignages du Camp de Rivesaltes », in, Interdtudia, pp. 56-71.

RICOEUR Paul, (2000), La Mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, Le Seuil.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL Rena, (1994), Grammaire méthodique du français, Paris, Presses Universitaires de France.

Biographie de l'auteur

Docteure en Sciences du langage, je suis actuellement ATER à l'Université de Bourgogne Europe (Dijon) et membre associé au Laboratoire *Praxiling* (Université Montpellier III). Je travaille, depuis quelques années, sur le genre testimonial, le récit mémoriel (les témoignages du camp de Rivesaltes). Je m'intéresse à la question du genre, à la définition, à la nomination, aux modalisateurs, aux verbes de la mémoire, etc. La textométrie est au centre de mes réflexions, plus particulièrement le logiciel TXM. Je prévois d'élargir mes recherches en étudiant le genre épistolaire à portée mémorielle, car la transmission (un vécu) est mémoire.